Ouestions orales

J'imagine que le ministre du Revenu national connaît maintenant les conséquences de ces mesures que son gouvernement propose depuis maintenant deux mois. Le ministre voudrait-il s'engager à déposer à la Chambre une estimation précise du nombre de Canadiens qui vont perdre des avantages sociaux, comme le crédit d'impôt au titre des enfants et les pensions d'ancien combattant, du fait des augmentations artificielles de revenus entraînées par l'application de ces nouvelles règles concernant les prestations au personnel?

L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national): Madame le Président, j'ai déclaré à la Chambre des communes avant Noël que le ministère n'avait pas pour politique de débusquer les pièces de cinq et de dix cents et les petits montants dont la recherche est non rentable et injuste, mais de se borner aux mesures d'importance.

J'ai publié vendredi un communiqué qui expose la voie à suivre par mon ministère pour l'imposition des prestations qui ne sont pas expressément énoncées dans la loi de l'impôt sur le revenu. Ce communiqué fait voir, je pense, que la politique n'est pas de rechercher les pièces de cinq et de dix cents et les petits montants, mais de traiter équitablement les Canadiens.

Quant aux renseignements concrets, le premier ministre a déjà dit qu'ils seront communiqués au cours des débats, au fur et à mesure de la présentation des mesures à la Chambre.

L'INCIDENCE DU BUDGET SUR LES MÈRES ET LES ANCIENS COMBATTANTS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, comme la session a reprise, nous voulons obtenir ces renseignements maintenant. Nous voulons savoir combien de Canadiennes seront privées du crédit d'impôt au titre des enfants par suite de cette proposition et quel sera le nombre d'anciens combattants dont la pension sera touchée? Le ministre doit être au courant de ces faits précis. Peut-il dire dès maintenant à la Chambre des communes, relativement à ces deux groupes de Canadiens, c'est-à-dire les mères qui ont droit au crédit d'impôt au titre des enfants et les anciens combattants, combien de milliers d'entre eux seront victimes de cette proposition budgétaire du gouvernement libéral?

• (1430)

L'hon. William Rompkey (ministre du Revenu national): Madame le Président, je n'ai pas de chiffres précis à donner pour répondre aux questions précises du très honorable représentant, mais on peut facilement se les procurer. Je peux dire toutefois que dans ma propre province, il y a au moins 250,000 contribuables dont les revenus seront améliorés grâce à ce budget. La plupart des contribuables dans ma province et dans ma circonscription, loin de souffrir de ce budget, en profiteront.

Des voix: Bravo!

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, de nombreux citoyens ont déclaré au comité d'étude du budget institué par le parti progressiste-conservateur que le budget allait contribuer à accélérer l'augmentation du nombre des licenciements et la hausse des taux d'intérêt au cours de l'année. Divers fabricants prévoient que dans le secteur manu-

facturier, il y aurait 100,000 licenciements. Des chefs de petites entreprises, des agriculteurs et des pêcheurs nous ont dit qu'ils craignaient de faire faillite à cause de la nouvelle hausse des taux d'intérêt. De jeunes couples nous ont déclaré...

Des voix: Règlement!

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie. J'ai été assez compréhensive avec le premier intervenant, mais j'aimerais que le député en vienne immédiatement à sa question, sinon je devrai donner la parole à l'autre parti.

M. Wilson: Je pensais qu'il serait utile que le premier ministre en sache davantage sur la situation actuelle dans le pays.

Ma question s'adresse au premier ministre. Comme on peut le voir, les Canadiens s'inquiètent des répercussions du budget présenté par le gouvernement et s'insurgent. C'est pourquoi j'aimerais que le gouvernement, par la voix du premier ministre, leur dise ce que le gouvernement a l'intention de faire pour éviter ces licenciements, pour éviter également que les taux d'intérêt ne continuent de grimper et que les rêves des Canadiens ne s'épanouissent au cours de cette année car le budget n'apporte aucune réponse à ces questions.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, j'aimerais que le député comprenne que l'un des objectifs prioritaires du budget, c'est de juguler l'inflation. C'est une condition nécessaire à la création d'emplois et à la diminution des taux d'intérêts.

Le député avait commencé à nous parler des plaintes qu'il a reçues. Le député a entendu parler de la politique économique globale du gouvernement mais il appartient à un parti qui semble ne pas en avoir. Nous n'arrivons pas à comprendre. Un député nous demande d'accroître considérablement les dépenses alors qu'un autre réclame des restrictions budgétaires. Selon nous, le principal objectif du budget doit être de juguler l'inflation et c'est pour cette raison que nous imposons des restrictions à l'économie.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, les problèmes qui nous ont été exposés à ce comité n'étaient pas les vastes problèmes macro-économiques, mais bien ceux qui affligent chaque Canadien. J'invite le premier ministre à tendre l'oreille à ces problèmes.

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Ce budget a ruiné la foi que les Canadiens avaient en leur pays. Il a anéanti toute confiance que les Canadiens pouvaient avoir quant à la compétence de ceux qui se proposent de les diriger. Je voudrais donc demander au premier ministre ce qui est le plus important à ses yeux: les intérêts de l'ensemble des Canadiens, ceux du parti libéral du Canada, ou bien ceux de son ministre des Finances? Acceptera-t-il de répondre lui-même à cette question en demandant la démission de son ministre des Finances et en s'attaquant aux problèmes de la reprise économique de concert avec un nouveau ministre des Finances?